C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3
ivari.ca

Propriétaire subrogé

N° de police : _____ Personne assurée : _____

Propriétaire(s) : _____

Propriétaire(s) subrogé(s)

La propriété de la police s'applique à toutes les couvertures. Le propriétaire doit avoir au moins 16 ans (au moins 18 ans au Québec).

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE 1

Nom de famille	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Adresse

Ville	Province/Territoire/État	Pays	Code postal/Code ZIP

Lien avec la personne assurée	Lien avec le propriétaire

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE 2

Nom de famille	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Adresse

Ville	Province/Territoire/État	Pays	Code postal/Code ZIP

Lien avec la personne assurée	Lien avec le propriétaire

Pour une police d'assurance vie ou une police d'assurance vie revêtue d'un avenant d'assurance maladies graves, s'il s'agit d'une copropriété avec droit de survie, les intérêts ne sont transférés qu'au propriétaire subrogé désigné à l'égard du propriétaire survivant au décès de ce dernier. S'il s'agit d'une copropriété en commun et qu'aucun propriétaire subrogé n'est désigné, les intérêts du propriétaire décédé sont transférés à sa succession. Si aucun propriétaire subrogé n'est désigné, la propriété est transférée à la succession du propriétaire de la police au décès de ce dernier.

Si le propriétaire, ou un propriétaire subrogé une fois devenu propriétaire, prédécède l'assuré, le propriétaire subrogé suivant immédiatement dans l'ordre de succession, s'il est vivant, deviendra le propriétaire de cette police. S'il n'y a pas de propriétaire subrogé survivant apte à devenir propriétaire, les exécuteurs ou les administrateurs de la succession du propriétaire alors en titre seront les propriétaires de la police. L'intérêt de tout propriétaire subrogé qui prédécède le propriétaire en titre de cette police sera dévolu à ce dernier.

Sous réserve de toute disposition contraire de la police, le propriétaire, ou un propriétaire subrogé une fois devenu propriétaire, aura le droit de recevoir, d'exercer et de jouir de tous et chacun des droits et intérêts conférés par cette police ou accordés par la Compagnie, y compris le droit de faire racheter, de céder ou de gager cette police et de jouir de tous les droits que celle-ci confère, sous réserve du consentement de tout bénéficiaire irrévocable ou privilégié.

Toute prestation payable par suite du décès de l'assuré sera versée au bénéficiaire, sous réserve de toute cession enregistrée au siège social de la Compagnie.

Le propriétaire peut changer ou révoquer en tout temps la désignation d'un propriétaire subrogé inscrit dans le présent formulaire; toutefois, le changement ou la révocation n'entrera en vigueur qu'une fois reçu au siège social de la Compagnie et approuvé par celle-ci. À moins que le contrat ne l'interdise, une cession absolue de cette police par le propriétaire en titre suffira à exclure chacun des droits du propriétaire subrogé, sauf stipulation contraire expresse dans ladite cession. Si le propriétaire cède ou gage cette police en nantissement seulement, tous droits que pourraient avoir le propriétaire subrogé ou le bénéficiaire seront assujettis à ladite cession ou ledit engagement en nantissement.

La présente désignation annule toutes les désignations antérieures de propriétaire subrogé de cette police.

La Compagnie se réserve le droit d'exiger une preuve officielle d'un tribunal du droit de modifier une police si le propriétaire ou le signataire est une personne autre qu'un propriétaire agissant en son propre nom. La présente désignation prendra effet seulement après contre-signature par la Compagnie à son siège social.

DÉCLARATION

En apposant ma signature ci-dessous, je déclare ce qui suit :

- Je suis autorisé(e) à donner des instructions à l'égard de la police indiquée dans le présent formulaire.
- Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets.
- J'ai lu et pleinement compris le contenu du présent formulaire, et j'accepte les modalités qui y sont énoncées.

Lorsque l'intérêt de propriété de la police est transféré au propriétaire subrogé, ce dernier une fois devenu propriétaire, doit fournir des renseignements supplémentaires à ivari, y compris des renseignements personnels aux fins de l'administration, de la prestation de services à l'égard de la police et de l'analyse de toute demande de règlement.

Signature du propriétaire actuel et son titre (le cas échéant)	Signature du témoin
Signature du propriétaire actuel et son titre (le cas échéant)	Signature du témoin
Signature du bénéficiaire (si privilégié/irrévocable)	Signature du témoin
Signature du propriétaire subrogé 1 et son titre (le cas échéant)	Signature du témoin
Signature du propriétaire subrogé 2 et son titre (le cas échéant)	Signature du témoin

Signé à (ville) _____ dans la province/le territoire/l'État de _____ le _____ (JJ/MM/AAAA)

Veuillez vous rendre sur le site ivari.ca pour lire notre politique sur la protection de la vie privée et comprendre la façon dont nous traitons vos renseignements personnels. Veuillez noter que nous pouvons mettre à jour cette politique de temps à autre.

ATTESTATION PAR LE CONSEILLER

Je déclare par les présentes qu'autant que je sache, les déclarations faites et les réponses données dans le présent formulaire sont véridiques, complètes et inscrites correctement et que je ne suis pas au courant d'informations supplémentaires essentielles à l'égard du ou des propriétaires ou propriétaires subrogés, sauf tel que précisé précédemment. J'atteste avoir vérifié l'identité des personnes ayant présenté la demande en me reportant à des documents originaux valides. Je confirme que les renseignements figurant dans les présentes ont été transcrits correctement desdits documents.

Je déclare avoir pris des mesures raisonnables pour déterminer si le ou les propriétaires agissent pour le compte d'un tiers.

Nom du conseiller	Signature du conseiller	Date de signature (JJ/MM/AAAA)
Nom du conseiller	Signature du conseiller	Date de signature (JJ/MM/AAAA)

Code de distributeur : _____ Code de conseiller : _____

ivari MC C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970

Vous pouvez nous transmettre de manière instantanée et sécurisée vos formulaires remplis et signés en utilisant notre outil en ligne *Envoyer des documents* accessible sur ivari.ca.

MC ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.

ENREGISTRER IMPRIMER EFFACER